



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ –  
FRATERNITÉ

François RUFFIN  
Député de la Somme

Raphaël MULLER, recteur de l'Académie d'Amiens

Gilles NEUVIALE, Directeur Académique

Amiens, le mercredi 26 janvier 2022

Objet : « rétention d'information »

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Directeur Académique,

Devait se tenir hier, mardi 25 janvier, un « Comité Technique Spécial », pour décider des ouvertures et fermetures de classes dans le Département. Les organisations syndicales n'ont pas siégé, pour protester contre votre « rétention d'information ». Ils n'ont, en effet, en amont de cette réunion, obtenu que des documents lacunaires, trop partiels pour se préparer aussi sérieusement que les années précédentes.

Voilà qui rejoint, Monsieur le Directeur Académique, notre échange téléphonique, la semaine dernière : je vous ai déjà fait part d'une opacité, nouvelle dans nos relations avec l'Education nationale.

Le lundi 17 janvier, en présence du recteur, vous avez réuni les élus, sénateurs, députés, maires. Les discussions furent certes intéressantes, mais fort abstraites : combien de postes seraient créés, ou supprimés, dans les établissements de la Somme ? Où, dans quels écoles, collèges, lycées ? Nous l'ignorions. Je vous alertais, notamment, sur les « Rep + » dont, les années précédentes, vous aviez sévèrement réduit les Dotations Horaires. Vous m'assuriez, Monsieur le Recteur, que l'éducation prioritaire ne serait pas dissoute, mais sans m'apporter, pour la rentrée 2022, davantage d'éléments.

Le lendemain même, pourtant, par des enseignants, j'apprenais que les collègues Arthur Rimbaud et César Franck seraient les plus touchés. Mais au-delà de la décision, c'est la méthode qui me gênait : les établissements étaient informés au compte-gouttes, un à un, sans qu'on leur permette d'avoir, à l'échelle de la Somme, une vision d'ensemble. Sans qu'on me le permette non plus : devais-je appeler tous les proviseurs un à un ?

Il en fut de même lors de notre échange téléphonique du mercredi 19 janvier. Vous m'avez informé des ouvertures et des fermetures dans les écoles (à vrai dire surtout des fermetures...) dans ma circonscription. Mais je n'avais, contrairement à d'habitude, aucun tableau général, m'offrant des points de comparaison ailleurs, m'aidant à peser la justesse ou non de vos décisions. Quant au secondaire, vous m'avez simplement confirmé qu'Arthur Rimbaud et César Franck seraient bien frappés, mais sans plus de données.

Je proteste contre cette méthode. Qui laisse le goût amer qu'on nous la fait « à l'envers ».

L'éducation est un enjeu crucial, pour tous les enfants, pour leurs parents, et en particulier dans notre région Picardie. Jusqu'ici, la carte scolaire a toujours donné lieu à des débats, à des manifestations, à l'expression démocratique des désaccords. Mais toujours, je dirais, « cartes sur tables » : vos services livraient des statistiques complètes, des évolutions annuelles, et nous pouvions comprendre vos choix, les contester, avec une relative transparence. Ce n'est plus le cas.

Peut-être que vous y gagnerez, sur le coup, de la tranquillité. Mais à long terme, que verra-t-on ? Un détachement de l'institution, l'impression que tout cela se décide au loin, en haut. Et sans abuser des grands mots, c'est la République, la République dont l'école fut à la fondation, la République dont l'école reste un maillon, c'est la République qui y perdra. C'est un sentiment d'éloignement, d'impuissance, de mépris, déjà bien présent, qui se confirmera.

Je vous prie donc d'en revenir à un dialogue plus franc, à la fois avec les syndicats et les élus : simplement, partagez les données dont vous disposez.

Je vous remercie pour votre attention. Et ce n'est pas qu'une formule, car je veux reconnaître cela, aussi : l'Education nationale demeure l'un des derniers services, sinon le dernier, avec des décideurs que nous pouvons rencontrer physiquement, interpeller localement. Raison de plus pour ne pas perdre ça.

Parlementairement,

François Ruffin, député de la Somme